

Province de Québec
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue dans les bureaux de la Commission scolaire Western Québec, au 15, rue Katimavik, le 25 juin 2025, à 18 h 30.

PRÉSENCES : La présidente Labadie, les commissaires Brushey, Bélanger, Cornforth, Green, Goldsbrough, Garner, McCrank, Moore, Killeen, les commissaires-parents Fortier, Bouchard, Rhéault et James.

ABSENCE MOTIVÉE : Commissaire Giannakoulis

PERSONNEL : Directrice des services complémentaires L. Falasconi, directeur des ressources humaines A. Paquin, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information S. El Ouezzani, responsable de l'application des règles contractuelles A. Gendron et responsable de la gestion administrative R. Vincent.

Le directeur général, M. G. Singfield, le secrétaire général, M. E. Keon, et le directeur général adjoint / directeur des ressources humaines, M. P. Proulx, sont également présents.

- Reconnaissance territoriale : Commissaire-parent Fortier

Ouverture de la séance : 18 h 34

C-24/25-166

Adoption de l'ordre du jour

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-167

Motion de suspension des règles

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE la commissaire élue Isabelle Richard soit autorisée à participer aux discussions sans droit de vote. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l'unanimité

Participation du public

Le parent L. Taylor s'adresse au conseil.

C-24/25-168

Adoption du procès-verbal

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 27 mai 2025 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-169

Résolution concernant les réductions budgétaires et la planification financière stratégique

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a informé le directeur général des réductions budgétaires à venir pour l'année scolaire 2025-2026;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) fait face à une réduction budgétaire totale de 8,1 M \$, divisée en deux catégories;

- 4,5 M \$ de coupes récurrentes afin d'atteindre un équilibre budgétaire provincial
- 3,5 M \$ de coupes supplémentaires visant à réduire les effectifs

ATTENDU QUE nous démontrerons au MEQ que nous travaillons en vue d'effectuer les coupes supplémentaires de 3,5 M \$ sur le plan de la dotation en personnel;

ATTENDU QUE les cadres supérieurs et l'équipe de direction de la CSWQ se sont réunis de manière proactive pour évaluer toutes les possibilités de réduire les dépenses de 4,5 M \$ en réponse à la directive du ministère;

ATTENDU QUE cette analyse a été menée avec diligence, en tenant compte de tous les cadres juridiques pertinents, y compris la Loi sur l'instruction publique et les conventions collectives applicables;

ATTENDU QUE les recommandations préliminaires de l'équipe de direction ne permettront vraisemblablement pas d'atteindre l'objectif de 4,5 M \$, malgré les efforts minutieux et consciencieux déployés pour réaliser les réductions requises;

ATTENDU QUE la directrice des ressources financières, Mme Martine Lupien, présentera l'ébauche du budget 2025-2026 de la CSWQ au conseil pour adoption le 26 août 2025;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE le conseil des commissaires demande aux directeurs principaux et à l'équipe de direction de poursuivre leurs efforts de collaboration pour cerner les domaines où des réductions budgétaires sont possibles, en veillant avant tout à minimiser ou à éliminer toute incidence négative sur les élèves. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-170

Embauche d'administrateurs – Période estivale

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil renonce aux formalités habituelles afin de pouvoir répondre à tout besoin éventuel de combler de nouveaux postes de gestion le plus tôt possible pendant la période estivale, à condition que le directeur général avise tous les commissaires une fois que les affectations seront parachevées. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-171

Création d'un comité de planification et d'examen

ATTENDU QU'à la demande de la commission scolaire, un comité de planification et d'examen sera formé dans le but de mettre à l'essai un nouveau modèle pour les rénovations majeures des écoles;

ATTENDU QUE le comité de planification et d'examen sera composé de tous les commissaires élus de la commission scolaire qui se porteront volontaires pour en être membres au moment de sa création, y compris la présidente;

ATTENDU QUE tous les commissaires pourront assister aux réunions du comité de planification et d'examen;

ATTENDU QUE la présidente de la commission scolaire présidera également les réunions du comité de planification et d'examen;

ATTENDU QUE toutes les règles de conduite qui s'appliquent aux séances du conseil s'appliqueront également aux réunions du comité de planification et d'examen;

ATTENDU QUE le comité de planification et d'examen peut, en tout temps, inviter des membres du public, des membres des commissions et centres de services scolaires potentiellement concernés et tout autre organisme à assister à l'une de ses réunions afin de l'aider dans son processus décisionnel;

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE QUE, tel que le demande la commission scolaire, un comité de planification et d'examen soit créé. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-172

Actes d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil approuve les actes d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-173

Rapport du Comité exécutif – 20 mai 2025

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séance du 20 mai 2025 du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-174

Évaluation du rendement du directeur général

ATTENDU QUE le Comité exécutif a parachevé l'évaluation du rendement du directeur général pour 2024-2025 en juin 2024;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-108, le Comité exécutif a accepté l'évaluation finale du rendement du directeur général;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil accuse réception de la cote de rendement finale, « Dépasse les attentes », attribuée au directeur général dans le rapport de rendement, conformément à la politique F-16 de la CSWQ. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-175

Révision de la politique F-16 : Évaluation du rendement de la direction générale

ATTENDU QUE la CSWQ dispose d'une politique sur l'évaluation du directeur général : la politique F-16 sur l'évaluation du rendement de la direction générale;

ATTENDU QUE la dernière révision de la politique remonte à 2018;

ATTENDU QUE le mandat d'évaluation du directeur général incombe au Comité exécutif;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-109, le Comité exécutif a recommandé que le conseil charge le Comité exécutif de procéder à une révision de la politique F-16;

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil charge le Comité exécutif de procéder à une révision de la politique F-16 et de lui faire rapport. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-176

Mandat des membres du sous-comité d'évaluation du rendement du directeur général

ATTENDU QUE la durée du mandat des membres des comités du conseil est actuellement de deux ans, ce qui donne aux commissaires de circonscription et aux commissaires-parents la même durée de mandat au sein de ces comités;

ATTENDU QUE le Comité exécutif a traditionnellement mis sur pied, chaque année, un sous-comité spécial chargé d'évaluer le rendement du directeur général;

ATTENDU QUE le mandat du sous-comité a été fixé à un an;

ATTENDU QUE le roulement potentiel des membres du sous-comité chaque année crée un risque de manque de continuité pour les comités;

ATTENDU QUE le Comité exécutif recommande au conseil d'approuver un mandat de deux ans pour le sous-comité d'évaluation du rendement du directeur général, mandat qui sera renouvelé par le Comité exécutif selon le calendrier de remplacement des autres comités;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE le conseil adopte un mandat de deux ans pour les membres du sous-comité d'évaluation du rendement du directeur général, afin d'assurer la continuité et le maintien des connaissances institutionnelles d'un cycle d'évaluation à l'autre. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-177

Directive sur les contrats de services visant à simplifier le processus administratif

ATTENDU QUE la présente directive n'est pas liée à la délégation de pouvoirs en fonction du montant du contrat;

ATTENDU QUE pour chaque contrat de services, une justification conforme à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)* doit être remplie et envoyée au Conseil du trésor afin d'expliquer et de garantir que la Commission scolaire Western Québec n'a pas conclu de contrat de services qui aurait pour effet de contourner les mesures de contrôle des effectifs prises en vertu de la Loi;

ATTENDU QUE ce processus administratif est fastidieux et répétitif pour la commission scolaire et le Conseil du trésor;

ATTENDU QUE le 8 avril 2024, le Conseil du trésor a autorisé la Commission scolaire Western Québec à adopter une « Directive sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant d'organisme » (conseil des commissaires);

ATTENDU QUE, conformément à l'article 17 de la LGCE, cette directive doit être rendue publique une fois adoptée;

ATTENDU QUE la directive est également transmise au président du Conseil du trésor, qui peut, en tout temps, demander à la Commission scolaire Western Québec de la modifier;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-101, le Comité exécutif a recommandé que le conseil adopte la directive de la CSWQ sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du conseil des commissaires;

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil adopte la directive de la CSWQ sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du conseil des commissaires. La proposition est appuyée par le commissaire Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-178

Conseil du trésor – Délégation de pouvoirs : Gestion des contrats et activités d'approvisionnement – Rapport au Conseil du trésor pour la période 2024-2025

ATTENDU QUE la *Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics* définit le cadre général quant aux exigences de la reddition de comptes des organismes publics;

ATTENDU QUE cette directive exige que les organismes publics transmettent au Conseil du trésor, au plus tard le 30 juin de chaque année, pour l'exercice se terminant le 31 mars, une déclaration (annexe 3) du dirigeant de l'organisme attestant de la fiabilité des données et des contrôles pour :

- Tous les cas pour lesquels l'autorisation du dirigeant de l'organisme public était requise;
- Les renseignements publiés sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) conformément à la LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS (la Loi) et aux règlements, directives et politiques établis en vertu de cette Loi.

ATTENDU QUE, tel que l'exigent les Lignes de conduite internes pour la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de la CSWQ, le directeur général présentera un rapport au conseil des commissaires concernant les formulaires d'autorisation transmis au Conseil du trésor au cours de l'année;

ATTENDU QUE le dirigeant de l'organisme doit signer cette déclaration et que la Loi (article 8) précise que le conseil des commissaires est le dirigeant dans le cas d'une commission scolaire;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-102, le Comité exécutif a recommandé au conseil d'autoriser le directeur général de la Commission scolaire Western Québec à remplir et à signer la déclaration du dirigeant de la commission scolaire pour la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, et à fournir tous les autres renseignements requis au Conseil du trésor pour cette période de déclaration;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise le directeur général de la Commission scolaire Western Québec à remplir et à signer la déclaration du dirigeant de la commission scolaire pour la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, et à fournir tous les autres renseignements requis au Conseil du trésor pour cette période de déclaration. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l’unanimité

C-24/25-179

Motion visant à prolonger la séance de 30 minutes

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE de prolonger la séance de 30 minutes. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l’unanimité

C-24/25-180

Logiciels achetés auprès de fournisseurs américains sous réserve de l’autorisation du dirigeant de l’organisme

ATTENDU le décret 209-2025 du 4 mars 2025 « CONCERNANT l’autorisation aux organismes publics de conclure des contrats à des conditions différentes de celles qui leur sont applicables en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics »;

ATTENDU QUE ce décret stipule que l’approbation du conseil des commissaires doit être obtenue avant l’achat de gré à gré de licences informatiques auprès d’un fournisseur américain ayant un établissement aux États-Unis;

ATTENDU QUE ces licences logicielles sont nécessaires à la continuité des services administratifs et éducatifs de la Commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QUE le service des TI a dressé une liste des licences logicielles obtenues auprès de fournisseurs américains qui doivent être renouvelées pour l’année scolaire 2025-2026 et qui nécessitent une autorisation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE cette liste figure à l’annexe A de la présente résolution;

ANNEXE A :

Liste des licences logicielles d’un fournisseur américain – Année scolaire 2025-2026

Software	Country
Overdrive*	Ohio, USA
Teachtown Inc	Massachusetts, USA
Infobase	New York, USA
BRIGHTEN LEARNING	California, USA
Articulate 360 Software	New York, USA
Learning A-Z	Massachusetts, USA
ARTICULATE RENEWAL	New York, USA
IXL Licenses	California, USA
Read & write/TEXTHELP	Massachusetts, USA
EDUCATION PERFECT LIMITED	New Zealand
BRITANNICA AND FRENCH ONLINE	Illinois, USA
Talkia App	Ohio, USA
IORAD EDUCUCATION	Massachusetts, USA
WORLD ALMANAC/INFOBASE	New York, USA

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-103, le Comité exécutif a recommandé que le conseil autorise l'achat de gré à gré des logiciels figurant sur la liste présentée à l'annexe A;

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise l'achat de gré à gré des logiciels énumérés à l'annexe A de la présente résolution. La proposition est appuyée par le commissaire Brushey.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-181

Motion visant à modifier l'ordre du jour adopté

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le point 7.14 soit supprimé de l'ordre du jour adopté pour la séance. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-182

Projets dont la date d'ouverture des soumissions tombe en été

ATTENDU QUE les soumissions pour les contrats suivants seront ouvertes après le 25 juin 2025 :

ÉCOLE	PROJET	CONTRAT	COÛT ESTIMÉ DU CONTRAT
St. John's	Remplacement de l'équipement de ventilation	24510B019	1 250 000 \$
Pierre Elliott Trudeau	Lab-École – Mobilier de classe	24510B032	500 000 \$
St. Michael's	Prolongation de la location des salles de classe mobiles pour deux ans	24510B029_AI	144 000 \$
McDowell	Mise à niveau – Panneau de contrôle de la chaudière	24510B039	120 000 \$
CCWQ	WQCC – Achat de 2 mannequins	À déterminer	100 000 \$
Lord Aylmer Senior	Achat et installation de casiers	24510B041	100 000 \$
ESPW	Remplacement de la moquette de l'auditorium	À déterminer	100 000 \$
McDowell	Mise à niveau du système d'alarme	À déterminer	95 000 \$
ESPW	Fourniture d'équipement de cuisine	24510B037	90 000 \$
Symmes et CCWQ	Fourniture et installation d'équipement CVC	24510B040	85 000 \$
Maniwaki Woodland	Remplacement des stores	24510A018	78 500 \$

Dr Wilbert Keon	Remplacement des stores – Côté sud et rez-de-chaussée	24510A019	76 000 \$
CCWQ	Ajout de prises électriques dans l’atelier de soudage pour les postes de travail supplémentaires	À déterminer	75 000 \$
CCWQ	Achat de 20 pistolets de soudage à pousser-tirer.	À déterminer	60 000 \$
Buckingham	Travaux d’asphaltage – Chemin derrière l’école et chemin entre l’arrêt d’autobus et le bâtiment	À déterminer	50 000 \$

ATTENDU QUE les résultats préliminaires des projets susmentionnés seront présentés aux séances du Comité exécutif et du conseil des commissaires en septembre 2025;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-104, le Comité exécutif a recommandé que le conseil autorise le directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani, à signer tous les documents d’appel d’offres et qu’il présente les résultats de ces projets aux prochaines séances du Comité exécutif et du conseil des commissaires en septembre 2025;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise le directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani, à signer tous les documents d’appel d’offres et qu’il présente les résultats de ces projets aux prochaines séances du Comité exécutif et du conseil des commissaires en septembre 2025. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l’unanimité

C-24/25-183

Ratification du contrat – Appel d’offres public – 24510B016 – École Chelsea – Rénovation du toit, phase 2

ATTENDU QU’un montant de 673 797 \$ a été réservé dans le cadre de la mesure 50620 de 2024-2025;

ATTENDU QU’un appel d’offres public a été lancé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont récupéré les documents d’appel d’offres :

- Morin Isolation et Toitures Ltée.
- Couvreur GP Inc.
- LES ENTREPRISES CHATEL INC.
- 2413-2276 QUÉBEC INC. (Couvreur Rolland Boudreault)
- ACQ – Région de l’Outaouais
- TMR3 Couvreur Inc.
- LES TOITURES RAYMOND ET ASSOCIÉS INC.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

2413-2276 QUÉBEC INC. (CRB)	259 900,00 \$
LES TOITURES RAYMOND ET ASSOCIÉS INC.	336 700,00 \$
Morin Isolation et Toitures Ltée	349 200,00 \$
TMR3 Couvreur Inc.	364 800,00 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE la résolution C-24/25-159 accordait le pouvoir de signature pour ce projet au directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. El Ouezzani;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-105, le Comité exécutif a recommandé que le conseil ratifie le contrat avec 2413-2276 QUÉBEC INC. (Couvreur Rolland Boudreault) et qu'il donne le pouvoir de signature pour ce contrat au directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil ratifie le contrat avec 2413-2276 QUÉBEC INC. (Couvreur Rolland Boudreault) et qu'il donne le pouvoir de signature pour ce contrat au directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-184

Ratification du contrat – Appel d'offres public – 24510B030 – Dr Wilbert Keon – Rénovation des escaliers et des toilettes, phase 2

ATTENDU QU'un montant de 1 239 758 \$ a été réservé dans le cadre de la mesure 50622 de 2023-2024;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été publié;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont récupéré les documents d'appel d'offres :

- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- ACQ – Région de l'Outaouais
- LES INDUSTRIES CAMA
- DEFRAN INCORPORÉE
- 2740621 CANADA LTÉE (PBS Construction)

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

D.L.S. CONSTRUCTION INC.	797 700,00 \$
DEFRAN INCORPORÉE	884 222,00 \$
2740621 CANADA LTÉE (PBS Construction)	1 225 000,00 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE la résolution C-24/25-159 accordait le pouvoir de signature pour ce projet au directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. El Ouezzani;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-106, le Comité exécutif a recommandé que le conseil ratifie le contrat avec D.L.S. CONSTRUCTION INC. et qu'il donne le pouvoir de signature pour ce contrat au directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil ratifie le contrat avec D.L.S. CONSTRUCTION INC. et qu'il donne le pouvoir de signature pour ce contrat au directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-185

Adoption des règlements 53 et 54 (Calendrier des réunions 2025-2026)

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-107, le Comité exécutif a recommandé que le conseil adopte les règlements suivants tels que présentés, avec modification de la date du 30 septembre 2025 au 1^{er} octobre 2025 pour les séances ordinaires du conseil des commissaires;

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil adopte les règlements suivants tels que présentés, avec modification de la date du 30 septembre 2025 au 1^{er} octobre 2025 pour les séances ordinaires du conseil des commissaires. La proposition est appuyée par le commissaire Brushey.

- Règlement fixant le jour, l'heure et l'endroit des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec pour l'année scolaire 2025-2026.
- Règlement fixant le jour, l'heure et l'endroit des séances ordinaires du Comité exécutif de la Commission scolaire Western Québec pour l'année scolaire 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-186

Plan de gestion des risques pour prévenir la corruption et la collusion dans l'attribution des contrats pour l'exercice 2025-2026

ATTENDU QUE la section 4 de la Directive *concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* exige que les commissions scolaires élaborent et approuvent un plan annuel pour gérer les risques liés à la corruption et à la collusion dans le processus de gestion des contrats;

ATTENDU QUE, conformément à la section 3 de la Directive, la Commission scolaire Western Québec a établi un cadre de gestion des risques en adoptant une Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion (D-12);

ATTENDU QUE la section 7 de la politique D-12 exige qu'une évaluation des risques et une évaluation de la mise en œuvre du plan annuel de gestion des risques précédent de l'organisation soient effectuées;

ATTENDU QUE l'administration a procédé à une réévaluation des risques et à une évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion des risques de 2024-2025 de la CSWQ;

ATTENDU QUE le Plan de gestion des risques de la Commission scolaire Western Québec pour prévenir la corruption et la collusion dans l'attribution des contrats pour l'exercice 2025-2026 a été élaboré en tenant compte de la réévaluation des risques et de l'évaluation de la mise en œuvre des mesures du plan précédent;

ATTENDU QUE le plan de gestion des risques proposé a été examiné par le Comité de vérification conformément à son mandat, « [...] veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne » (art. 193.1, Loi sur l'instruction publique);

ATTENDU QUE le plan de gestion des risques doit être approuvé par le conseil avant le début de l'exercice auquel il s'applique;

ATTENDU QUE le Plan de gestion des risques pour prévenir la corruption et la collusion dans l'attribution des contrats pour l'exercice 2025-2026 a été examiné et approuvé par le Comité de vérification;

LE COMMISSAIRE BÉLANGER PROPOSE QUE le conseil approuve le Plan de gestion des risques pour prévenir la corruption et la collusion dans l'attribution des contrats pour l'exercice 2025-2026 tel que présenté. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-187

Abrogation de la Politique F-6 – Procédures et critères pour déterminer les administrateurs excédentaires

ATTENDU QUE la politique F-6 a été établie afin de définir les procédures et les critères permettant de déterminer les administrateurs excédentaires au sein de la Commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QU'il a été déterminé que la politique F-6 ne correspond plus à la réalité actuelle;

ATTENDU QUE la détermination des administrateurs excédentaires est désormais régie par des ententes locales conclues avec les associations concernées;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil abroge la politique F-6, avec effet immédiat, car elle n'est plus nécessaire à l'administration de l'organisation. La proposition est appuyée par le commissaire Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-188

Adoption de la Politique E-10 révisée – Surveillance vidéo

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE, suite au processus de consultation, la Politique E-10 révisée – « Surveillance vidéo » soit adoptée telle que présentée. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Pour : 12

Abstentions : 0

Contre : 1

Motion adoptée

C-24/25-189

Motion visant à prolonger la séance de 30 minutes

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE de prolonger la séance de 30 minutes. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-190

Demande d'autorisation pour signer un contrat de transport – Service de transport par berlines

ATTENDU QUE les négociations relatives aux contrats de transport par berlines sont actuellement en cours;

ATTENDU QU'il est essentiel de parachever et de signer ces contrats avant le début de la nouvelle année scolaire afin d'assurer la continuité des services de transport aux élèves;

ATTENDU QUE le Comité du transport scolaire estime que le directeur du transport scolaire, M. Pascal Proulx, devrait demander l'autorisation de signer ces contrats au cours de l'été;

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE QUE le conseil autorise le directeur du transport scolaire, M. Pascal Proulx, à signer les contrats de transport par berlines dès que les négociations seront parachevées, étant entendu qu'il rendra compte au Comité du transport scolaire des résultats des négociations et des contrats signés. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-191

Ratification du contrat – Appel d'offres public – Installation de compteurs d'eau et de dispositifs anti-refoulement dans plusieurs écoles – Contrat n° 24510B017

ATTENDU QU'un montant de 500 000 \$ a été réservé dans le cadre de la mesure 50627 de 2024-2025;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont récupéré les documents d'appel d'offres :

- Émile Séguin & Fils Ltée
- 15888174 CANADA INC. / ENTREPRISE MAP
- Les entreprises Le-Bo Construction Inc.
- Call Fred Inc (Appelle Fred)
- Seguin Morris Inc.
- ACQ – Région de l'Outaouais
- D.L.S. CONSTRUCTION INC.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Call Fred Inc (Appelle Fred)	284 777,00 \$
Les entreprises Le-Bo Construction Inc.	351 636,55 \$
Émile Séguin & Fils Ltée	363 889,49 \$
D.L.S. CONSTRUCTION INC.	377 558,00 \$
SÉGUIN MORRIS INC.	403 485,85 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE la résolution C-24/25-159 accordait le pouvoir de signature pour ce projet au directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. El Ouezzani;

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le conseil ratifie le contrat avec Call Fred Inc (Appelle Fred) et qu'il donne le pouvoir de signature pour ce contrat au directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-192

Ratification du contrat – Appel d’offres public – Écoles Lord Aylmer et South Hull – Rénovation de la cour d’école – Contrat n° 24510B023

ATTENDU QU’un montant de 963 440 \$ a été alloué à partir de la mesure 50627 de l’année 2024-2025 et qu’un montant de 200 000 \$ a été alloué à partir de la mesure 30850, pour un montant total de 1 163 440 \$;

ATTENDU QU’un appel d’offres public a été lancé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont récupéré les documents d’appel d’offres :

- CONSTRUCTION NUGENT INC.
- Groupe Pavage CG
- DEFRAN INCORPORÉE
- PAYSAGISTE ENVERT ET FILS
- Les entreprises Le-Bo Construction Inc.
- 3916383 CANADA INC. (Les Fermes Renaud)
- Eurovia Québec Construction Inc.
- ACQ – Région de l’Outaouais
- 6369472 CANADA INC. (ÉQUINOXE JMP)
- 118012 CANADA LTÉE (LES ENTREPRISES ROB & SYL)
- Infratek Construction
- 10087548 CANADA INC. (EXCAVATION GTS)
- 9115-1951 QUÉBEC INC. (EXCAVATECH J.L.)
- 130247 CANADA INC. (PAVAGE INTER CITÉ)
- RN Civil
- QUALITECH CONSTRUCTION

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

EXCAVATECH J.L.	582 650,91 \$
PAVAGE INTER CITÉ	631 742,00 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	645 763,10 \$
RN Civil	649 916,40 \$
PAYSAGISTE ENVERT ET FILS	691 726,04 \$
EXCAVATION GTS	720 703,05 \$
ÉQUINOXE JMP	740 136,05 \$
LES ENTREPRISES ROB & SYL	777 887,30 \$
CONSTRUCTION NUGENT INC.	853 170,08 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE la résolution C-24/25-159 accordait le pouvoir de signature pour ce projet au directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. El Ouezzani;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil ratifie le contrat avec EXCAVATECH J.L. et qu'il donne le pouvoir de signature pour ce contrat au directeur des ressources matérielles, M. Soufiane El Ouezzani. La proposition est appuyée par le commissaire Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-193

Rapport du Comité de vérification – 18 juin 2025

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2025 du Comité de vérification. La proposition est appuyée par le commissaire McCrank.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-194

Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique – 11 avril 2025

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2025 du Comité de gouvernance et d'éthique. La proposition est appuyée par la commissaire-parent James.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-195

Rapport du Comité des ressources humaines – 12 mai 2025

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2025 du Comité des ressources humaines. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-196

Rapport du Comité des parents – 17 mars 2025

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion 17 mars 2025 du Comité des parents. La proposition est appuyée par la commissaire-parent James.

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

La présidente lève la séance à 22 h 29.